



LEGENDE

Modifications soumises à l'enquête publique

Zones réservées

Informations indicatives

Zone d'affectation en vigueur

Zone de village

Zone mixte

Zone résidentielle à faible densité

Zone d'intérêt général

Bâtiments

Bâtiment

Bâtiment projeté

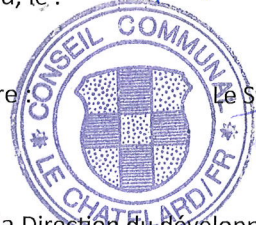
CARTOUCHE D'APPROBATION

Mis à l'enquête publique par publication dans
la feuille officielle (FO) n°49, du 9 décembre 2022

Adopté par le Conseil communal de Le Châtelard :

Le Châtelard, le : 30 janvier 2023

La Secrétaire :



Le Syndic :

Approuvé par la Direction du développement territorial,
des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement :

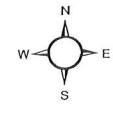
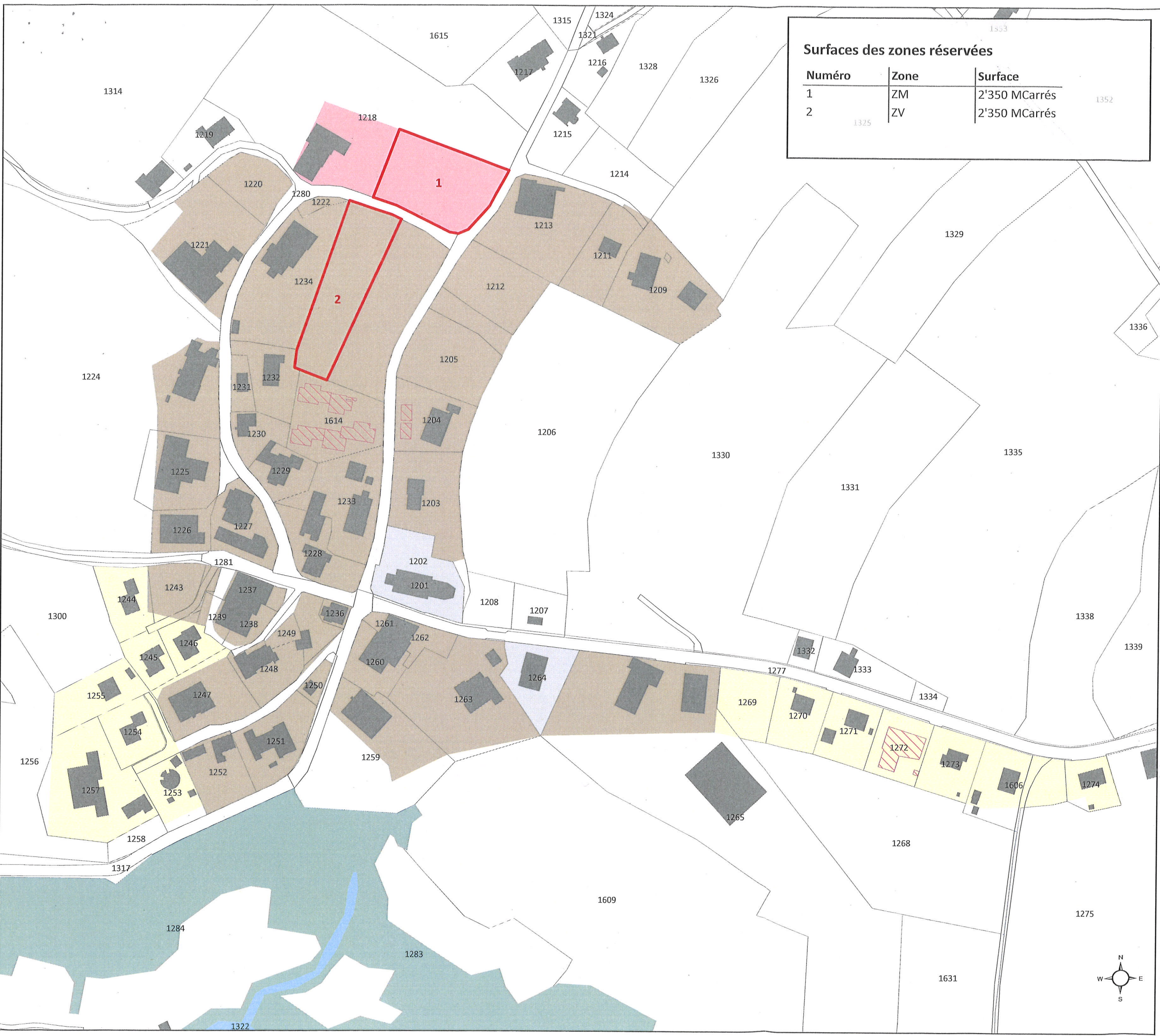
Fribourg, le : 17 JAN. 2024

Le Conseiller d'Etat, Directeur :



Surfaces des zones réservées

Numéro	Zone	Surface
1	ZM	2'350 MCarrés
2	ZV	2'350 MCarrés



Echelle : 1 :2'000